Octobre 2014

ACTIVATION DES APPAREILS POUR LA TELETRANSMISSION VIA GSM



A l'attribution d'un Spirotel au patient, afin de lui permettre de transmettre ses tests, l'administrateur en charge du projet doit enregistrer l'appareil sur le réseau Pneumotel.

Cette procédure permet de valider le certificat de sécurité de l'utilisateur dans l'environnement sécurisé.

Cette procédure est accessible sur le site : www.spirotel.fr

Rubrique Espace professionnel

1) Enregistrement de l'appareil :

♣ Dans le menu Gestion des Spirotels, cliquer sur Ajouter un appareil



♣ Entrer le numéro de série de l'appareil (exemple : A23-K.00100) puis cliquer sur Ajouter le spirotel et activer la télétransmission







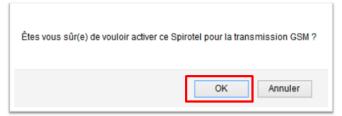


2) Activation du Spirotel® pour la télétransmission :

Cliquer sur la carte SIM noire



♣ Confirmer l'activation du Spirotel



Votre Spirotel est désormais prêt à transmettre via GSM.



